

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 34 (1893), p. 37-47

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1893__34__37_0

© Société de statistique de Paris, 1893, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 2. — FÉVRIER 1893.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 JANVIER 1893.

SOMMAIRE — Adoption du procès-verbal de la séance du 21 décembre 1892 — Installation du nouveau Président : Discours de M. Th. Ducroq, président sortant (histoire et travaux de la Société de Statistique de Paris pendant l'année 1892), et de M. Adolphe Coste, président pour l'année 1893 — Nécrologie : M. Ruau — Présentation d'ouvrages : Le Secrétaire général, MM. Cheysson, Schelle et Neymarek — Communication de M. Cheysson sur les assurances ouvrières — Communication de M. J. Bertillon, sur la mortalité, par âge, avant la naissance — Observations de MM. Levasseur et Yvernes, réponse de M. Bertillon — Fixation de l'ordre du jour de la prochaine séance

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. DUCROQ.

Après l'adoption, sans observation, du procès-verbal de la séance du 21 décembre 1892, M. Ducroq prononce le discours suivant :

Discours de M. Th. Ducroq, président sortant.

Messieurs et chers Confrères,

Par l'adoption que vous venez de faire du procès verbal de la dernière séance de l'année 1892, les fonctions qui me furent si gracieusement remises l'an dernier à pareil jour, viennent de prendre fin. Il ne reste plus à votre ancien président que la double tâche également douce, d'abord, de vous remercier tous de l'empresé concours que vous lui avez donné, et, ensuite, d'installer le successeur appelé par nos unanimes suffrages à nous présider cette année.

Je me suis demandé quel pourrait être le moyen le plus approprié aux circonstances de vous adresser mes remerciements avant de quitter le fauteuil. J'ai pensé

que l'un des meilleurs pourrait être de vous raconter brièvement votre propre histoire dans le cours de cette année qui vient de s'achever, et pour laquelle vous m'aviez fait l'honneur de me confier la direction de vos travaux et de la défense des intérêts de notre Société.

C'est par une courte notice sur votre œuvre et votre existence de cette dernière année, que je vous adresse ces remerciements.

La mort n'a pas épargné la Société de statistique pendant l'année 1892, puisqu'elle a perdu des membres titulaires, tels que MM. Petitbien et Pigeonneau, et des associés étrangers tels que MM. de Laveleye (de Liège), Kéléti (de Budapest) et Elléna (de Rome). Un légitime tribut de regret a été payé en votre nom à leur mémoire; je le reproduis ici d'une manière générale; et nous devons à l'un de vous, M. Sabatier, de conserver, dans notre Journal de 1892, les traits du plus illustre d'entre eux.

En compensation de ces pertes, vous avez prononcé l'admission de 25 membres nouveaux : 21 titulaires et 4 correspondants (à Constantinople, Copenhague, Philadelphie et Dunkerque).

En outre des espérances que ces concours nouveaux vous permettent de concevoir, plusieurs vous ont déjà donné de précieuses réalités.

Les anciens membres de la Société ont d'ailleurs donné, comme il convenait, l'exemple du travail aux membres nouveaux. Vous avez profité d'un vote du Conseil pour augmenter par vos labeurs l'étendue de votre publication annuelle. De 24 feuilles en 1889 et en 1890, et de 25 feuilles en 1891, le volume de votre Journal pour l'année 1892 s'est élevé à 28 feuilles d'impression.

Indépendamment des procès-verbaux de vos séances, vingt-sept membres différents de la Société ont fourni le manuscrit des 28 feuilles d'impression de ce format grand in-8° si compact que vous connaissez, qui forment pour l'année 1892 le 33^e volume de votre collection.

Dans une publication collective comme la nôtre, la participation d'un aussi grand nombre d'auteurs à l'œuvre commune, est une circonstance des plus heureuses. C'est la preuve manifeste, au sein d'une société, de son activité et de sa vitalité.

La variété des sujets traités prouve aussi que dans le domaine de la science qui nous est chère, rien n'échappe à vos investigations.

Vous avez encore présents à l'esprit les développements de M. Bellet et de M. Bellom sur la vapeur en France depuis 50 ans; les beaux travaux de M. Bernard sur les irrigations, et de M. Bertillon sur la morbidité et la mortalité par profession; les articles de M. Bienaymé relatifs à la fiscalité sur le combustible à Paris; de M. de Cassano sur un savant ouvrage concernant les signes indicateurs du mouvement économique en Italie; de M. Cerisier sur le Congo français; de M. de Crisenoy sur les Annales des assemblées départementales.

La machine électrique à recensement de M. Cheysson et son rapport sur le prix Bourdin (dont vos sympathies unanimes ont accueilli la remise à notre éminent confrère, M. Boutin) vous ont frappé, comme tout ce que votre ancien président écrit si souvent pour vous.

Vous avez applaudi M. des Essars dans ses études sur les encaisses des banques d'émission depuis 1881, et sur les effets de commerce et l'escompte en France; M. de Foville, exposant, avec tant de compétence, le rôle de la statistique dans le présent et dans l'avenir; M. Levasseur, soit qu'il vous ait parlé lui-même de la

disette en Russie, du recensement de 1891, de superficie et population, de ses conclusions démographiques, politiques et économiques, ou de la population scolaire, soit que notre secrétaire général, M. Yvernès, vous ait présenté en son nom ce 3^e volume du grand ouvrage de M. Levasseur sur la *population française*, qui fixera une date dans la science et dans les annales de notre Société.

Vous avez lu, avec intérêt, les notices nombreuses de notre secrétaire général honoraire, M. Loua, sur nos étudiants (avec une annexe de M. Paul Melon), sur le recrutement de l'armée française, sur la presse française, le commerce de la France, les caisses d'épargne, les routes départementales, l'enseignement primaire supérieur, la Légion d'honneur, la population de Paris et du département de la Seine ; celle de M. Albert Mine sur le magnifique album, qu'il nous a offert, consacré au mouvement commercial du port de Dunkerque avec la République Argentine ; celles de M. Miquel sur les incendies à Paris et la statistique des aliénés dans la Grande-Bretagne et en Irlande ; celle de M. Noguès sur le calcul du taux de nuptialité et de fécondité.

Vous avez témoigné votre gratitude à M. Neymarck pour l'état qu'il vous a présenté de la situation financière de notre Société, et son important travail sur la légende des gros actionnaires, de la féodalité financière et des dividendes fabuleux.

Vous avez apprécié, enfin, la communication de M. Fernand Faure sur l'enseignement de la statistique ; l'étude de M. de Malarce sur les statistiques judiciaires ; de M. Turquan (dont vous lirez-bientôt une nouvelle œuvre) sur le dénombrement de 1891 et sur la population de la Serbie ; de M. Raffalovich sur la Russie économique, l'exportation de l'Allemagne aux États-Unis et la diminution de la population dans les campagnes des provinces orientales de la Prusse ; de M. Roux sur la bière ; de M. Vacher sur les lois d'assurance ouvrière et les accidents du travail ; de M. Vital-Cuinet sur les ports ottomans et les tableaux d'exportation et d'importation en Turquie ; de M. Yvernès sur la participation de la Société de statistique au congrès d'Anvers, et sur l'application de la loi du 26 mars 1891 relative au sursis d'exécution des peines.

Sur les vingt-sept membres de la Société qui ont fourni les articles du 33^e volume de votre Journal, il n'en est plus qu'un que je veuille vous nommer, et qui m'excuse, sans doute, de ne lui avoir pas donné sa place alphabétique dans cette liste des auteurs de notre volume de 1892.

Celui-là, Messieurs et chers Confrères, vous l'avez tous nommé avant moi. C'est lui surtout que nous fêtons en ce jour, et dont, il y a quelques instants, je portais le toast dans une autre salle en achevant notre banquet mensuel, c'est notre nouveau président. Vous avez tous lu l'étude magistrale sur *l'avenir de la richesse agricole en France et les conditions de son développement*, dont M. Coste a enrichi, avec des notes justificatives, ce volume de 1892. Il avait déjà beaucoup donné à nos volumes antérieurs : à celui de 1888, une monographie intitulée *Une ferme de 100 hectares, d'après les données moyennes de l'enquête agricole de 1882* ; à celui de 1889, *la Répartition des impôts entre les contribuables agricoles et les contribuables urbains* ; à celui de 1890, *le Salaire des travailleurs et le revenu de la France* ; et à celui de 1891, *la Richesse comparative des départements français*. Ainsi, M. Coste avait déjà fait pour votre Journal, pendant les quatre années qui ont précédé, ce qu'il a fait pour la cinquième fois dans notre volume de 1892.

Il a voulu, par avance, justifier nos suffrages en travaillant avec vous et pour

vous. De toutes les œuvres d'un publiciste il n'est pas défendu à une Société d'être plus sensible à celles ainsi faites pour elle-même.

Vous n'avez garde d'oublier cependant que notre Président est aussi, en dehors de nous, l'auteur justement estimé des *Questions sociales contemporaines*, du *Nouvel exposé d'économie politique*, de *la Question monétaire en 1889*, de *l'Hypothèque mobilière et de l'organisation du crédit mobilier*, d'*Alcoolisme et épargne*, de *Richesse et bonheur* et de *Pourquoi trente ans de monopole?*

Il était naturel qu'un écrivain aussi éprouvé, sans parler de son labeur quotidien sur d'autres terrains, devint un des membres les plus actifs et les plus utiles de la Société de statistique.

Il ne vous l'a pas seulement prouvé par les savantes communications que je rappelais tout à l'heure, mais, en outre, en prenant une part active à ces discussions si pleines de vie qui, dans nos séances, suivent la plupart des communications qui vous sont faites. En 1892, vous avez entendu prendre part à ces discussions, avec M. Coste, MM. Bertillon, de Cassano, Cheysson, des Essars, de Foville, Fléchet, Frédérikson, Yves Guyot, Joly, Keller, Lafabrière, Lazarus, Levasseur, Limousin, Neymarck et Turquan.

C'est un autre mode de collaboration, qui, pour n'être constaté que dans nos procès-verbaux, n'en est pas moins du plus grand prix ; et nos tables annuelles et générales ont de ce chef une grave lacune à combler.

Tous les membres de la Société qui ont présenté des ouvrages et tous leurs auteurs ont aussi droit à nos remerciements, ainsi que les pouvoirs publics dont les subventions facilitent nos efforts.

Enfin, Messieurs et chers Confrères, je serais bien ingrat si, au moment de rentrer dans le rang, je n'adressais des remerciements particuliers à tous ceux qui, au point de vue de l'administration de la Société, ont été les collaborateurs immédiats du président de 1892, et votre vice-président d'hier, votre président d'aujourd'hui, M. Coste, est du nombre. Je remercie la commission de comptabilité qui a continué à assurer la prospérité de vos finances ; la commission de publication dont le contrôle s'est exercé sur tous les numéros de votre Journal et qui s'est réunie chaque mois ; le Conseil, gardien vigilant de vos statuts et de votre règlement intérieur, et qui, dans le cours de cette année, n'a pas craint de se réunir presque tous les mois et souvent deux fois par mois ; et enfin, sans oublier M. Robyns, que l'âge et la maladie tiennent ce soir tristement éloigné de nous, notre cher secrétaire général ; M. Yvernès, qui rédige, avec un zèle que vous appréciez chaque jour, non seulement les procès-verbaux de vos séances, mais aussi ceux des séances du Conseil dont le registre conservera, pour les générations qui remplaceront la nôtre, la trace des précédents et de vos traditions.

Je m'excuse d'avoir ainsi retardé, même par des remerciements, l'événement essentiel de ce jour, et j'invite en votre nom M. Coste à prendre possession du fauteuil de la présidence pour l'année 1893. (*Applaudissements unanimes.*)

M. Adolphe Coste prend place au fauteuil ; il remercie en termes émus son éminent prédécesseur du « témoignage d'extrême bienveillance et de sympathie qu'il vient de lui accorder si généreusement » ; puis, s'adressant à l'assemblée, il prononce le discours suivant.

Discours de M. Adolphe Coste, président.

Messieurs,

Je dois d'abord vous exprimer à tous ma profonde reconnaissance pour l'honneur que vous m'avez fait en me décernant la présidence, à moi qui ne suis, ni haut, fonctionnaire d'aucune administration publique, ni professeur d'aucune faculté, ni spécialiste émérite dans aucune branche professionnelle. Je n'ai à mon actif qu'un peu de philosophie, et j'en ai gardé, je l'avoue, quelque scepticisme à l'égard des doctrines trop absolues et des systèmes trop exclusifs ; mais, par cela même, l'importance de la statistique, cette science des faits, m'est apparue d'autant plus grande, et la parfaite probité scientifique que j'ai toujours été heureux de constater ici m'a inspiré un profond respect et une affection presque filiale pour notre Société. Ces sentiments vous ont paru suffisants pour mériter votre confiance ; soyez persuadés que je tâcherai de répondre de mon mieux à la faveur que vous m'avez accordée.

J'y répondrai en intervenant le moins possible dans la liberté de vos discussions ; en tenant toujours la balance égale entre les questions d'actualité, qui surgissent inopinément à chacune de nos séances, et les questions d'étude inscrites à l'ordre du jour ; et, pour le surplus, en me conformant avec soin au fonctionnement statutaire de la Société, que mon honorable prédécesseur s'est attaché à rétablir avec une rigoureuse fidélité. Nous devons, Messieurs, rester reconnaissants à M. Ducrocq d'avoir su redonner une activité régulière à notre Conseil d'administration : c'est, en effet, l'organe essentiel de tous les progrès qu'il y aura lieu de réaliser dans l'avenir, et, pour ma part, je serai toujours un serviteur respectueux de notre petit parlement scientifique.

Puisque je viens de parler de l'avenir de notre Société, laissez-moi vous dire qu'il me semble largement ouvert devant nous

A mesure que se multiplient les conflits entre les publicistes des diverses écoles et entre les hommes d'État des divers partis, on ressent de plus en plus le besoin de recourir à l'observation méthodique des faits sociaux. Il faut juger l'arbre par ses fruits ; ce sont les résultats, constatés avec précision, qui fournissent tantôt la preuve des bonnes pratiques sociales, tantôt la condamnation des mauvaises. Nous autres, statisticiens, nous sommes chargés d'éclairer aussi bien les hommes d'étude que les hommes d'action sur la marche de l'évolution sociale, sur ses élans, ses défaillances, ses arrêts. Nous sommes, en quelque sorte, les comptables de la nation, et nous nous employons à renseigner tous les intérêts sur la marche de la grande usine nationale, sur le mouvement de ses affaires, la situation de sa fortune, l'importance et la provenance de ses bénéfices, la prospérité et la moralité de ses travailleurs

Bien entendu, nous n'avons pas d'illusions à nous faire en ce qui concerne les insuffisances encore très grandes et les lacunes très regrettables de la statistique. Je n'ai pas besoin d'y insister : vous les connaissez bien, puisque vous travaillez chaque jour à les combler, et que, d'ailleurs, une partie de notre science, non la moins notable, consiste précisément à mettre les esprits trop ardents en garde contre les inductions hâtives échafaudées sur des investigations incomplètes.

Oui, certes, la statistique ne peut se perfectionner qu'au fur et à mesure de l'amélioration des procédés administratifs et en proportion du développement des libertés publiques. Une administration savante, s'efforçant tous les jours d'être plus équitable, un gouvernement libre, réclamant de plus en plus la lumière de la publicité : voilà quelles sont, avec le temps, autre facteur indispensable, les conditions primordiales du progrès de la statistique.

Mais, à côté de ces conditions que l'on pourrait appeler objectives et qui ne sont pas en notre pouvoir, il y a peut-être d'autres conditions dont nous sommes libres de poursuivre par nous-mêmes l'amélioration, et je voudrais en signaler une tout particulièrement à votre habileté professionnelle.

Je me demande si, pour tous ceux qui ont besoin de recourir à nos renseignements, la statistique générale de notre pays est tout à fait à la hauteur où elle devrait être par rapport au degré de précision déjà obtenu dans beaucoup de branches spéciales. Je m'explique.

Nous avons l'avantage de posséder des statistiques précieuses, très étendues, très détaillées, sur la population et ses mouvements annuels, sur la propriété et ses mutations, sur les perceptions publiques, sur les transports et communications, sur le fonctionnement des principaux services publics : armée, justice, enseignement, prévoyance, assistance, etc. ; les productions agricoles et minérales nous sont à peu près connues ; les comptes rendus des grandes banques et les publications officielles nous donnent les moyens d'apprécier la richesse sous la forme des valeurs mobilières et représentatives. Nous avons donc des moyens d'investigation assez divers et assez nombreux, et, malgré tout, nous restons dans une indétermination fâcheuse à l'égard de notre richesse générale et de sa répartition : le bilan de notre pays n'est à peu près deviné, plutôt que connu, que par un petit nombre d'initiés, assez habiles pour oser se confier à quelques hypothèses ingénieuses. Autant dire que, dans toutes nos discussions, nous manquons vraiment de la base la plus essentielle.

Je me suis permis tout à l'heure de comparer le rôle de la statistique à celui de la comptabilité ; je reprends ma comparaison, et il m'apparaît que la statistique reste encore confinée dans la pratique beaucoup trop modeste de la tenue des livres en partie simple : chaque branche de la statistique se développe isolément et ne sert pas à soutenir et à rectifier les autres branches. Nous n'avons, en conséquence, que des informations dispersées, qui ne nous renseignent pas autant que l'état des choses le comporterait. Il en serait autrement si nous arrivions à un régime analogue à celui de la tenue des livres en partie double, c'est-à-dire si chaque statistique spéciale concourait à un tableau d'ensemble et, par son rapprochement des autres statistiques, venait à les contrôler en même temps qu'à être contrôlée par elles. Alors, nous démontrerions à tous les esprits ce dont nous sommes ici déjà convaincus, c'est que les mouvements de la population, de la propriété, de la fortune mobilière, des impôts, des transports et des communications, de la production et de l'épargne, de la justice et de l'assistance, etc., etc., sont dans une corrélation nécessaire les uns avec les autres.

Comment parvenir à de telles constatations qui constitueraient à elles seules presque toute la science sociale ?

Je sais que plusieurs d'entre nous déplorent l'absence d'une direction unique de la statistique française. Ce n'est point pourtant de ce côté que vont le plus volontiers mes regrets ou mes aspirations. D'instinct, je ne me sens pas très porté pour une

science officielle. Je crois, il est vrai, que les données de la statistique ne peuvent guère être sûrement recueillies que par les administrations publiques, mais je reste persuadé que le contrôle et l'élaboration de ces éléments peuvent se faire avec le maximum de sincérité, de lumière et de désintéressement par une société libre comme la nôtre.

Parcourez donc la liste de nos anciens présidents, et joignez-y celle de nos présidents futurs ! N'avons-nous pas là, dans ce personnel hors ligne, les maîtres de la science, les chefs les plus autorisés de toutes les statistiques particulières ? Ne suffirait-il pas de leur entente, au sein de la Société de statistique, pour faire sortir de leurs travaux divers la synthèse qui nous fait défaut, la statistique unitaire de la France ?

Et ici, permettez-moi d'invoquer l'exemple d'une illustre compagnie. Quelle est l'œuvre, Messieurs, qui a valu le plus de popularité à l'Académie française ? Sont-ce les productions variées des écrivains célèbres qui la composent ? Je ne le crois pas. Ce qui, à mon avis, a plus fait peut-être que tout le reste pour la renommée de l'Académie, c'est la publication périodique de son Dictionnaire, on pourrait dire de son Inventaire de la langue française. Eh bien, pourquoi dans notre sphère n'imiterions-nous pas cet exemple ? Pourquoi la Société de statistique de Paris, en dehors des travaux spontanés et originaux de ses membres, livrés à toute leur indépendance, ne procéderait-elle pas à une œuvre persévérante et continue qui ferait, à la longue, autorité dans le monde entier, je veux parler d'un inventaire périodique de la richesse nationale ?

Tel est, mes chers Confrères, le rêve que je caresse quelquefois. Je n'insiste pas sur la manière de le réaliser. Je ne propose rien présentement pour organiser une telle collaboration entre des savants qui sont mes maîtres. Je leur laisse le soin d'apprécier ma très modeste observation. Mais, j'éprouvais le besoin de vous confier mon secret penchant, et je vous engage à considérer toute l'importance que nous prendrions dans le monde scientifique et politique si, après une série d'essais patiemment corrigés et rectifiés, nous parvenions enfin à doter notre pays de ce qui lui manque, à savoir : la claire notion de sa richesse et la connaissance suffisante de la répartition de cette richesse entre les différentes classes de coopérateurs.

Messieurs, j'ai terminé, je vous remercie de votre attention bienveillante et je vais maintenant m'efforcer de rentrer dans mon rôle de président, impartial et silencieux. (*Vifs applaudissements.*)

M. LE PRÉSIDENT annonce la mort de M. Ruau (Jean-Louis-André), directeur général honoraire des monnaies et médailles, décédé à Toulouse, le 8 janvier 1893, à l'âge de 66 ans.

M. Ruau était membre de la Société de statistique de Paris depuis 1882 ; mais l'état de sa santé l'avait empêché, ces dernières années, de suivre assidûment nos séances. Je ne puis retracer toute sa carrière administrative ; je rappellerai seulement qu'il fut chef du cabinet du Ministre des finances de 1870 à 1873 ; c'est-à-dire à une époque où de telles fonctions avaient une importance toute particulière. En 1875, il fut nommé directeur de la Monnaie de Paris et, en 1879, directeur général des monnaies et médailles, lorsque le système de la régie unique fut substitué à la dualité d'entreprises qui existait à Paris et à Bordeaux. En dehors de ses qualités d'administrateur qui étaient éminentes, M. Ruau se distinguait par son goût artis-

tique et sa culture scientifique, notamment dans les questions économiques et monétaires. Un trait le caractérise : à l'encontre de tant de directeurs de monnaies, qui ne rêvent que de la multiplication des métaux précieux et qui, volontiers, en inventeraient de nouveaux s'ils le pouvaient, pour y trouver matière à des frappes nombreuses et à des changes répétés, M. Ruau lui, obéissant à ses convictions économiques, restait un partisan inébranlable du monométallisme. Il voulait l'étalon d'or et la libre frappe uniquement réservée à ce métal ; mais il tenait, par contre, à ce que cette monnaie d'or fût toujours de parfait aloi. Il eut la satisfaction de commencer, en 1889, sa grande opération de vérification et de refonte partielle des pièces de 20 fr. et je dois dire, à ce sujet, que son avis était que l'on fit aussitôt profiter le commerce de cette monnaie restaurée en la mettant en circulation, au lieu de la conserver soigneusement dans les coffres de la banque.

M. le Président rappelle aussi les qualités personnelles du défunt, dont il put apprécier toute la cordialité et tout le zèle scientifique à l'occasion du Congrès monétaire international de 1889. A la demande de M. Coste, alors secrétaire avec M. Fernand Faure du comité d'organisation du Congrès, M. Ruau voulut bien faire sous ses yeux et sous son contrôle direct la première traduction française de l'ouvrage capital du docteur Soetbeer, les *Materialien*, un vrai monument de l'histoire et de la statistique des métaux précieux. Grâce à M. Ruau, le Congrès put offrir à tous ses membres ce magnifique cadeau.

Tous ces souvenirs, dit en terminant, M. le Président, sont faits pour augmenter nos regrets de la perte de notre éminent confrère et vous vous associerez, j'en suis sûr, à l'hommage de respectueuse sympathie que j'adresse à la famille du défunt. (*Marques unanimes d'approbation.*)

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Doyen de la Faculté de droit de Paris qui remercie la Société des conditions gracieuses dans lesquelles a été prononcée l'admission de la Faculté comme membre titulaire.

M. le Président rappelle que le Congrès des Sociétés savantes s'ouvrira le 4 avril prochain et que ses travaux se poursuivront durant les journées des 5, 6 et 7. Il invite ceux des membres de la Société qui désirent prendre part à cette réunion à en informer M. le Secrétaire général qui se chargera de leur procurer des cartes d'admission. La demande devra être faite avant le 20 février.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL présente les divers ouvrages reçus par la Société depuis la dernière séance. Il signale particulièrement :

L'Action sociale par l'initiative privée, par M. Eugène Rostand, lauréat de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, président du conseil d'administration de la Caisse d'épargne de Marseille, ouvrage dont M. Cheysson se propose d'entretenir la Société.

Les Résultats financiers de l'assurance obligatoire contre les accidents du travail en Allemagne et en Autriche ; document émanant de l'Office du travail (Ministère du commerce, de l'industrie et des colonies).

L'Annuaire statistique de la ville de Paris pour 1890, publié sous la direction éclairée de notre confrère, M. le Dr Jacques Bertillon ;

Deux articles extraits de l'*Économiste français*, des 4 et 24 décembre 1892, contenant une étude de M. Ernest Brelay sur la question du gaz à Paris ;

Les Voyages de M. Antonio Cecchi dans l'Afrique équatoriale (Da zeila alle frontiere del Caffa), 3 volumes adressés par la Société géographique italienne sur la proposition de M. Bodio.

(Voir la liste des autres ouvrages à la dernière page du présent fascicule.)

M. SCHELLE offre, au nom du Ministère des travaux publics, la *Statistique des chemins de fer français au 31 décembre 1891* et fait remarquer que ce document paraît plus tôt que n'avait paru celui de l'année précédente. Il assure la Société des efforts de l'administration en vue de rapprocher le plus possible ses publications des faits qu'elles constatent.

M. ALFRED NEYMARCK insiste sur la grande utilité de la publication du Ministère des travaux publics. Au point de vue de la fortune mobilière, elle contient des renseignements très intéressants. On y trouve le nombre d'actions et d'obligations de chemins de fer français, grandes lignes, lignes secondaires et chemins algériens, la circulation, le capital nominal et le capital remboursable que ces titres représentent. Ce sont là des indications officielles des plus importantes et qui intéressent au plus haut degré la statistique financière de notre pays.

M. CHEYSSON ajoute que ce document renferme une véritable mine de renseignements très utiles à consulter.

M. CHEYSSON présente de la part de l'auteur, M. Eugène Rostand, le livre intitulé : *L'Action sociale par l'initiative privée*. Il en fait ressortir le profond intérêt et en passe en revue les divers chapitres qui sont consacrés au *Crédit populaire*, à *l'habitation ouvrière*, à *l'épargne*, à *la lutte contre l'alcoolisme*, à *l'assistance par le travail*. Sur chacun de ces sujets, M. Rostand apporte, non seulement les renseignements les plus précis empruntés à l'observation des pays étrangers, mais encore les résultats des expériences faites par la Caisse d'épargne de Marseille dont il est le président et qu'on voit toujours à la tête des plus fécondes institutions.

M. CHEYSSON promet pour le Journal de la Société un compte rendu détaillé de ce bel ouvrage (1) dont il recommande instamment la lecture à tous ceux qui ne veulent pas s'abandonner à la toute puissance de l'État pour les matières relevant de la vie domestique, et qui, pour ce genre de question, ont plus de confiance dans les efforts libres de l'initiative individuelle ou collective. (*Marques d'assentiment.*)

M. LE PRÉSIDENT croit devoir compléter ce compte rendu en signalant le concours très précieux qui a été apporté par M. Cheysson lui-même à l'œuvre des habitations à bon marché et, en particulier, à la constitution de la première *building society* à Marseille. Ce rôle, que M. Cheysson a négligé de faire ressortir, est pleinement et justement mis en lumière dans l'important ouvrage de M. Rostand.

L'ordre du jour appelle la communication de M. Cheysson sur la *statistique des victimes des diverses crises qui menacent la famille ouvrière*

Prenant pour point de départ une population de 10 millions de travailleurs (ouvriers, employés, domestiques), qui lui paraît répondre assez bien au cas de la France, l'orateur suppose à la lumière de nos statistiques nationales et, quand

(1) Voir ce compte rendu ci-après, page 47.

elles font défaut, d'après celles de l'étranger et notamment de l'Allemagne, les tributs que cet effectif paie par an à chacune de ces crises, c'est-à-dire à la maladie, à l'accident, à la vieillesse, à la mort.

En ramenant à l'année entière toutes les incapacités temporaires de travail, il conclut à un total annuel de plus de 600,000 victimes, dont 17,500 frappées de mort violente ou accidentelle et plus de 400,000 atteintes d'une incapacité de travail d'un an.

C'est là un total effrayant et qui justifie les efforts tentés de divers côtés pour conjurer par l'assurance les conséquences de ces crises, dont M. Cheysson a présenté le saisissant tableau.

La parole est donnée à M. le Dr J. BERTILLON, qui entretient la Société de *la mortalité, par âge, avant la naissance*. Cette étude, dont nos lecteurs pourront bientôt apprécier l'intérêt, provoque deux observations :

M. LEVASSEUR, après avoir remercié M. Bertillon d'avoir appelé l'attention de la Société sur un problème très important, dit que, dans son ouvrage sur la population française, il a recherché la cause de la morti-natalité des enfants illégitimes, qui, en effet, est toujours plus élevée que celle des enfants légitimes. Il pense que la misère et surtout la honte d'une grossesse hors mariage jouent un plus grand rôle que le crime dans les résultats signalés. Les filles-mères, les domestiques notamment, pour ne pas perdre leur place, ont le plus grand intérêt à dissimuler leur grossesse, et, pour y arriver, elles se compriment le corps et souvent, peut-être, parviennent ainsi à étouffer leur enfant, sans, pour cela, qu'il y ait crime. C'est aussi ce qui explique pourquoi la morti-natalité est plus fréquente dans les villes que dans les campagnes. Quant à la prédominance de la morti-natalité des garçons sur les filles, on en ignore jusqu'ici absolument la cause.

M. YVERNÈS se demande cependant si le crime n'entre pas, pour une large part, dans la morti-natalité. Le nombre des avortements dénoncés à la justice est, tout le monde le sait, bien inférieur à celui des avortements commis ou tentés, d'autant plus que les derniers, lorsqu'ils sont pratiqués par la mère, sur elle et sans l'aide d'un complice, ne sont même pas poursuivis. Or, des affaires jugées et qui ont eu un grand retentissement ont révélé l'abus qui se faisait, dans certaines régions, de plantes abortives. N'est-il pas permis de penser que ce fait n'est pas étranger à la morti-natalité ?

M. BERTILLON ne croit pas que l'usage de ces plantes dites abortives puisse jamais provoquer la mort du fœtus ; il y faut d'autres moyens plus violents, auxquels la femme a recours, quand sa grossesse se confirme. Il n'en est pas moins vrai que l'usage des plantes abortives a pu être incriminé en justice comme étant l'indice de l'intention de la femme de se faire avorter dès le début de sa grossesse.

M. le Président fait connaître l'ordre dans lequel seront faites, dans les prochaines séances, les communications annoncées :

Les taxes de la navigation maritime, par M. Beurin-Gressier ;

Le tarif des douanes françaises et la production du mouton, par M. René Lafabrière ;

Du trafic commercial maritime dans ses rapports avec le tonnage de jauge des navires transporteurs, par M. Vauthier.

Le mouvement de la population en 1891, par M. Victor Turquan.

La séance est levée à onze heures.

Le Secrétaire général,
Em. YVERNÈS.

Le Président,
Ad. COSTE.
